

## LE BOIS-PLAGE-EN-RÉ

## L'abattement fiscal sur les meublés de tourisme dans le viseur

Lors du conseil municipal du mercredi 20 septembre, le maire Gérard Juin a expliqué la position « contre » de la majorité sur la majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et logements meublés loués de manière saisonnière.

## Un début de solution

D'une part, au regard de la répartition des résidences sur la commune, moins tendue que sur les communes du nord de l'île [chiffres Insee 2020 Le Bois-Plage : 59,60 % résidences secondaires et logements occasionnels, 37,90 % de résidences principales et 2,5 % de logements vacants, NDLR]. Il ajoutait entre autres « cela ne semble pas être une mesure efficace pour transformer des résidences secondaires en résidences principales. » De plus, il glissait que la commune bénéficiait encore d'un foncier à bâtir, et était engagée dans plusieurs programmes de constructions locatives.

Côté minorité, le conseiller



**Le Bois-Plage va présenter une motion pour essayer de modifier l'abattement fiscal sur les meublés de tourisme.**

J. B.

municipal Jean-Pierre Gaillard trouvait que cette majoration était un outil et un début de solution pour lutter contre la pénurie de logements, « et cela sans augmenter la taxe foncière ». Il préconisait donc une surtaxe de 15 à 20 % dès janvier 2024 (une moyenne de 200 à 300 euros de plus par an) pour envoyer un signal.

La majorité a jugé plus judicieux de préparer une motion afin de saisir les parlementaires de Charente-Maritime pour que ces derniers tentent de modifier l'abattement fiscal trop avantageux sur les meublés de tourisme (71 %) dans le cadre de la prochaine loi de finances. « C'est une partie de la solution », résumait le conseiller municipal Vincent Chauvet rejoint par l'adjoint au maire Kévin Vautey. Cette motion plébiscitée par l'édile devrait être présentée lors du prochain conseil municipal.

Au moment des votes sur la surtaxe, Vincent Chauvet ajoutait : « Je vais voter pour la majoration car je la pense nécessaire. On doit résoudre l'équation de construction de logements dans moins d'espace constructible, il faut donc agir sur le parc de logements existant. » Avec 14 voix contre et cinq pour, la majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et meublés de tourisme a été rejetée.

Jocelyne Bargain

## SURGÈRES

## Chantier participatif cherche volontaires

« L'équipe de l'office de tourisme vous propose de retrousser vos manches à ses côtés durant trois temps d'ateliers participatifs », lance Julie Touya, directrice de l'office de tourisme Aunis Marais poitevin. « Nous nous efforçons de valoriser les initiatives locales, de promouvoir le tourisme raisonné et d'œuvrer à la préservation de l'environnement, avec une réflexion sur la place des producteurs, des artisans et de l'identité graphique territoriale dans les bureaux d'accueil de Surgères et Marans. Nous voulons créer un lieu chaleureux dans une nouvelle mise en scène au bureau d'accueil de Surgères, qui permettra de mieux identifier le territoire charentais, de donner plus de place aux producteurs et artisans dans notre boutique, véritable vitrine des savoir-faire locaux, tout en maintenant une vitrine associative et un espace d'exposition artistique. »

Par ce tout premier chantier participatif et inclusif, « nous



**L'objectif, via un chantier participatif, est d'embellir le bureau de l'office de tourisme à Surgères.** ARMAND BERTHOMÉ/ARCHIVES « SO »

souhaitons être au plus près des habitants et des acteurs du tourisme en les faisant participer à la réalisation de ce nouveau défi. Véritable épopée humaine, technique et identitaire en perspective, nous souhaitons un projet qui soit à la hauteur des personnes qui œuvreront à sa réalisation. »

## LES RENDEZ-VOUS

Vendredi 29 septembre et vendredi 13 octobre : ateliers création de mobilier en bois avec Gérald, menuisier-expert à l'atelier CycloB, rue Hilaire Sassaro.

Du mercredi 15 novembre au mercredi 22 novembre : ateliers au bureau de tourisme, sur place rue Bersot : sols, cloisons, peinture, etc.

Plusieurs horaires possibles : matinée, après-midi, journée complète (pour des questions d'organisation, présence requise pour une durée de 3 heures minimum). Chantier bénévole avec prise en charge du déjeuner et des collations par l'office de tourisme.

Inscriptions par téléphone au 05 46 01 12 10, en ligne : <https://forms.gle/bMcAmZ2rPSxcGFRk6>

L'appel est lancé : « Transformons tous ensemble le bureau de tourisme de Surgères, que vous soyez débutant ou confirmé. Et avec l'aide de l'atelier CycloB. »

Véronique Amans

## NIEUL-SUR-MER/LAGORD

## La piste cyclable devrait être achevée en octobre



**Les travaux de la piste cyclable entre Nieul-sur-Mer et Lagord ont commencé le lundi 17 juillet.** J.-P. O.

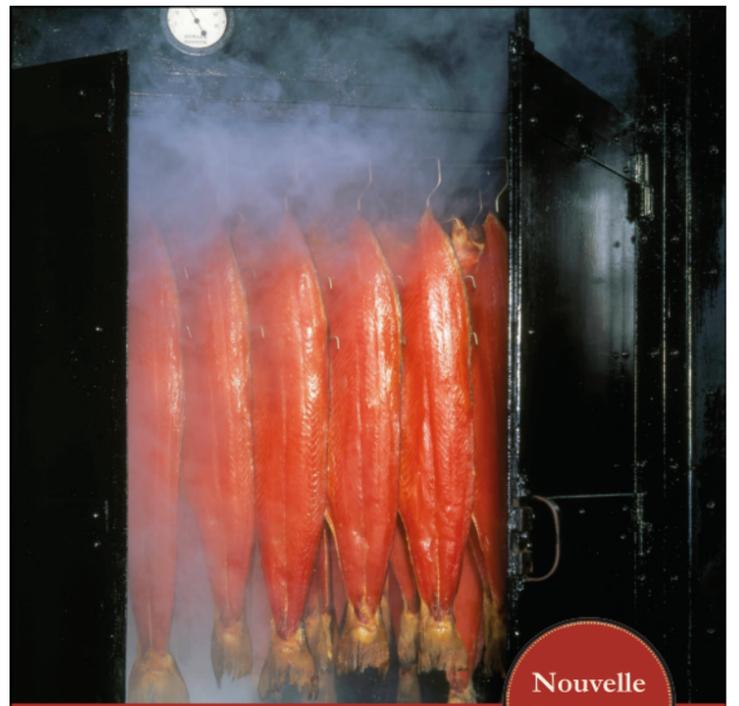
Les travaux de réalisation de la piste cyclable entre Nieul-sur-Mer et Lagord devraient être achevés en octobre. La réalisation de cet aménagement fait grincer des dents. En effet, les travaux sur la route départementale 104 ont commencé le lundi 17 juillet. Une mise en œuvre qui paraît interminable pour certains habitants des communes concernées puisqu'ils doivent faire la boucle en passant par L'Houmeau pour se rendre sur Nieul. Les transports bus de la ligne 11 sont également perturbés, ainsi que les commerces nieulais qui se disent impactés.

Mais demain, les désagréments ne devraient être qu'un mauvais souvenir pour les liai-

sons douces. Conçu entre le parking relais (P+R) des Greffières à Lagord et le centre-ville de Nieul, ce tronçon de 1,4 km de long permettra, en une parfaite continuité, la liaison La Rochelle - Lagord - Nieul-sur-Mer via l'avenue du 8-Mai. Elle offrira également la possibilité de relier la ZAC du Champ-Pinson à Nieul, le parc d'activités Atlantech (entreprises, établissements d'enseignements) à Lagord, des équipements sportifs (tennis, stade de foot), le lycée Vieljeux et le centre-ville de La Rochelle.

Cet aménagement entend répondre aux besoins de déplacements domicile travail, domicile études et domicile loisirs.

Jean-Pierre Ouvrard



Nouvelle Boutique

## Saumon fumé &amp; Foie Gras

Maison familiale indépendante fondée en 1929, nous fabriquons artisanalement l'ensemble de nos produits dans nos ateliers historiques de Peyrehorade, dans les Landes. Tous les choix de notre maison sont faits au bénéfice du goût.



MAISON  
**BARTHOUIL**  
FABRICANT - 1929

12 rue Thiers, 17 000 La Rochelle

## COMMUNES EXPRESS

## L'HOUMEAU

**Conseil municipal.** Il se réunira lundi 25 septembre à 19 h 30, salle du conseil à la mairie. Parmi les points à l'ordre du jour, la majoration de 60 % de la part de la cotisation communale pour les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale due au titre des logements meublés.

## AYTRÉ

**Circulation.** Pour inciter au respect de la limitation de vitesse en entrée de ville, un nouvel aménagement de circulation va être mis en place rue du Colonel-Fabien. À compter du

27 septembre, il ne sera désormais plus possible de tourner à droite au feu tricolore lorsque l'on vient de la rocade.

## MARSILLY

**Conseil municipal.** Il se réunira mardi 26 septembre à partir de 19 h salle du conseil à la mairie. Il sera procédé à cette occasion à l'installation d'un nouveau conseiller dans le groupe de la majorité.

## VILLEDOUX

**Concours de pétanque.** Le Foyer rural organise un concours de pétanque en doublette formée ce samedi 23 septembre à 13 h 45 sur la plaine

de jeux. Tarif : 7 € par joueur. Un lot pour tous.

## ESNANDES

**Annulation.** Le club de la 3e Vague esnandaise annule son concours de belote qui était prévu le samedi 30 septembre à la salle municipale Jean-Audineau.

## SURGÈRES

**Assemblée générale.** L'assemblée générale du Sporting Club Surgérien (SCS) rugby se tiendra le mercredi 27 septembre à 19 h 30 au club house. À l'ordre du jour : rapport moral, d'activité, bilan financier, questions diverses.